



ANNULATION COUPE DE FRANCE BMX DESCARTES (CEVL)

Dans le cadre du coronavirus COVID-19 et sur décret n° 2020-226 du Premier ministre en date du 9 mars 2020, la préfecture d'Indre et Loire nous informe que tout rassemblement mettant en présence de manière simultanée plus de 1000 personnes est interdit sur le territoire national jusqu'au 15 avril 2020. Cette interdiction vaut pour des manifestations en espaces clos et non-clos.

Faisant suite à ce décret et n'ayant pas la possibilité de répondre favorablement aux directives de la préfecture pour accueillir simultanément moins de 1000 personnes, le club du Descartes BMX est dans le regret de devoir annuler la Coupe de France de BMX des 14 et 15 mars 2020.

Pour les épreuves qui sont maintenues nous vous invitons à prendre connaissance des mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19 ci-après.

Contact FFC :

Sylvie PASQUALIN – Responsable Communication
s.pasqualin@ffc.fr / 01 81 88 09 39

Jonathan NOYANT – Coordinateur BMX
j.noyant@ffc.fr / 01 81 88 09 36

Fédération Française de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny-le-Bretonneux
www.ffc.fr



➤ MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

CES MESURES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES STRICTEMENT POUR RALENTIR LA PROPAGATION DU VIRUS.

1. RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT :

- ▶ **Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon** ou, à défaut, une solution hydroalcoolique
- ▶ **Tousser ou éternuer dans son coude**
- ▶ **Utiliser un mouchoir à usage unique** et le jeter
- ▶ **Si vous êtes malade, portez un masque chirurgical jetable**
- ▶ **Saluer sans se serrer la main**, éviter les embrassades

2. CONSIGNES COMPLÉMENTAIRES ÉMISES PAR LA FFC À L'ATTENTION DE SES MEMBRES ORGANISATEURS, ENCADRANTS ET COUREURS :

➤ ORGANISATEURS :

- ▶ **Prendre attache auprès de sa préfecture départementale** pour avoir connaissance des mesures locales relatives aux événements, adoptées et à déployer
- ▶ **Message d'information par le speaker** pour annoncer les mesures prises pour ralentir la propagation du virus
- ▶ **Éviter l'utilisation d'un même stylo pour la signature** de la feuille de départ
- ▶ **Mettre en place une cérémonie protocolaire allégée** sans hôtes ou hôtesse, sans remise de bouquet et en limitant l'accès au podium et aux trophées
- ▶ **Ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade**
- ▶ **Limiter l'accès aux zones protocolaire, media...** aux strictes personnes habilitées
- ▶ **Mettre en place une distance accrue entre les coureurs et le public**, en particulier dans les zones de départ et d'arrivée
- ▶ **Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet** et privilégier le service à l'assiette
- ▶ **Prévoir des points permettant de se laver les mains** avec eau et savon
- ▶ **Se munir de solutions hydroalcooliques** et de matériel à usage unique (gants...)

➤ ENCADRANTS ET COUREURS :

- ▶ **Disposer de solutions hydroalcooliques**
- ▶ **Ne pas serrer les mains**
- ▶ **Ne pas jeter et donner de bidons** au public
- ▶ **Ne pas faire de selfies ou signer d'autographes**
- ▶ **Ne rien accepter du public**
- ▶ **Éviter la manipulation du matériel** par le public

Pour plus d'informations :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/3/4/SSAZ2006644A/jo/texte>